

Prix cantonaux du développement durable



Photo Cellence

Remise des prix cantonaux du développement durable

«Le développement durable n'est pas un label, mais une attitude, qu'il convient de traduire dans les faits», a déclaré M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, le 17 juin dernier à Onex à l'occasion de la remise de la bourse, du prix et de la distinction cantonaux du développement durable 2016.

«Comme nous l'avons entendu, la commune d'Onex est très active dans le domaine du développement durable. Elle a adopté son Agenda 21 en 2004. C'est une pionnière. Par trois fois, elle a obtenu la Distinction du développement durable. En pratique, le développement durable commence au plus petit échelon, par exemple associatif ou communal. C'est en cela que réside l'exemplarité d'Onex. Que les autorités communales soient doublement remerciées: pour la qualité de cet accueil et pour leurs efforts en matière de développement durable.

Genève aime à rappeler qu'il a été le premier canton suisse à se doter d'une loi sur le développement durable. C'était en 2001. Il fut le premier aussi à développer une politique d'achats professionnels responsables. Il y a quelques mois, le Conseil d'Etat fut encore le premier à adopter un plan climat cantonal visant à doter Genève d'une véritable politique. L'objectif est de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre. Comme vous le voyez, il y a beaucoup de premières dans ce canton. Il y a aussi un suivi. L'adoption, il y a un mois également, de la loi pérenne sur l'action publique en vue d'un développement durable, qui remplace la loi quadriennale de 2001, confirme l'engagement déterminé du canton pour le développement durable.

Les enjeux durables vont se focaliser durant les années à venir sur les changements climatiques, les modes de production, la cohésion sociale, la santé, l'innovation, l'économie et la finance. L'effet global commence par l'attention locale. C'est de cela dont il s'agit aujourd'hui.

Beaucoup parmi nous ont été impressionnés par la qualité et le succès du film *Demain*. A la réflexion, il s'explique probablement simplement: pour la première fois, un film ne se bornait pas à des constats catastrophiques et déprimants sur l'évolution climatique, mais il montrait au contraire des actions concrètes et simples, à l'échelle des citoyens ou des quartiers, pour en atténuer les effets: des habitants qui prennent en mains leur destin, des risques qui deviennent des opportunités, des actions concrètes et quotidiennes qui sont autant de réponses possibles, si elles se multiplient, aux défis de notre temps. Ce film est le meilleur hommage que l'on peut rendre au développement durable, car il met en lumière des gens qui trouvent des solutions aux problèmes alors que notre société aime tant valoriser ceux qui se bornent à trouver des problèmes aux solutions.



M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, accompagné d'un huissier.
Photo Cellence

A notre échelle, celle de Genève, le nombre de dossiers présentés au 15^e concours cantonal du développement durable témoigne de l'accroissement de cette attention. Il y en a eu 51, deux fois plus que l'an dernier. Parallèlement, les Rencontres du management durable, organisées avec la Haute école de gestion et la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève ont du succès. D'autres rencontres, organisées avec l'Association des communes genevoises, permettent à des élus et à des représentants des communes de se familiariser avec le développement durable, qui n'est pas un label – je le rappelle – mais une attitude, qu'il convient de traduire dans les faits. Aujourd'hui, quatorze communes genevoises possèdent un Agenda 21. Environ 80% des habitants du canton habitent une commune engagée dans cette voie.

Genève traduit ainsi, à sa mesure et dans les faits, une responsabilité historique. L'Agenda 21 a été adopté à Rio en 1992. En 1997, c'était le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. En 2002, on a valorisé à Johannesburg le partenariat public-privé et en 2010, à Nagoya, l'accès aux ressources naturelles. A Paris en 2015, c'était la Cop21. Puis l'assemblée générale des Nations Unies a adopté «l'Agenda 2030 pour le développement durable», qui comprend dix-sept objectifs universels.

Au début de ce processus, il y a eu, en 1987, les travaux de la commission Brundtland. C'est elle qui a défini le développement durable. Cela s'est passé à Genève, au Palais Wilson. A cette lumière, il n'est pas abusif de dire que Genève, en plus de ses qualités nombreuses et qui nous sont familières, est aussi le berceau du développement durable. Cette réalité donne un caractère plus exemplaire encore à l'action menée par des collectivités publiques, par des entreprises et par des associations, qui forment, ensemble, les trois piliers de la société suisse.

Je me réjouis de découvrir les lauréats. Merci au jury qui les a sélectionnés et à son président d'avoir mené à bien ses travaux. A toutes et à tous je souhaite, au nom du Conseil d'Etat, un succès et un développement totalement durables.»

François Longchamp
Président du Conseil d'Etat

Les Lauréats 2016



Mme Ruth Bänziger, conseillère administrative d'Onex déléguée au développement durable, et MM. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, François Mumenthaler, maire d'Onex, et Jean-Daniel Plancherel, président du jury du concours, entourés de l'ensemble des lauréats du concours du développement durable 2016.
Photo Cellence

Bourse cantonale du développement durable

Entreprise Entomeal SA pour son projet de production de protéines par bioconversion de déchets végétaux à l'aide d'insectes. Cette entreprise a développé un projet novateur visant à recourir aux insectes pour la bioconversion de déchets organiques.

Pépinières Genevoises SA pour son projet de culture et de vente d'arbres et arbustes indigènes issus du milieu naturel genevois. Pour préserver la biodiversité genevoise tout en valorisant une production locale, l'entreprise s'est donné pour but de promouvoir la culture des arbres et arbustes indigènes poussant naturellement dans le canton.

Mention

Association Sustainable Finance Geneva pour son projet de création d'une bourse dédiée aux entreprises sociales.

Prix cantonal du développement durable

M. Laurent Burgisser (voir photo de une) pour la création de la «Ferme à Roulettes», une ferme pédagogique villageoise. La Ferme à Roulettes entend montrer qu'une ferme, même petite, peut être économiquement rentable tout en étant intransigeante sur l'écologie et l'éthique.

Mentions

Serbeco SA pour la création d'une nouvelle unité high tech améliorant l'efficacité du tri des déchets et le bien-être des travailleurs.

Association Alternatiba Léman pour l'organisation d'un festival transfrontalier pour le climat et le bien-vivre ensemble.

Croix-Rouge genevoise pour «Inserres», programme d'insertion de jeunes en rupture sociale par l'agriculture.

Distinction cantonale du développement durable

Commune de Vernier pour l'Unité Préaux Vernier (UPV) pour le nettoyage des préaux par des jeunes en quête d'insertion. La commune a mis sur pied une équipe de nettoyage spécifique pour les préaux d'écoles, les dimanches et lundis matin. Le projet fait appel aux jeunes en quête d'insertion ou d'expérience professionnelle, qui peuvent ainsi retrouver un rythme de vie tout en servant la collectivité.

Commune d'Onex, secteur développement durable, pour l'organisation d'une Semaine du goût 2015 à dimension sociale. L'édition 2015 de la Semaine du goût a eu pour but de faire prendre conscience aux habitants d'Onex qu'il était possible de bien s'alimenter avec un budget restreint, à condition de connaître les bons gestes et d'acquérir les bons réflexes.

Classe IFA-P3A, école d'informatique du Petit-Lancy, pour la création d'une application web mobile répertoriant les fontaines d'eau potable. En consultant l'application «GE Soif!» sur son smartphone, l'utilisateur pourra géolocaliser les fontaines les plus proches, avec le meilleur itinéraire pour s'y rendre.

